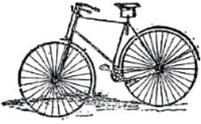


VELOCE-CLUB  
CHATEAULINOIS



SIEGE SOCIAL  
HOTEL-DE-VILLE

# 1<sup>er</sup> VELOCE CLUB CHATEAULINOIS 1893 - 1923

## REVUE DE PRESSE

Extraits des éditions du journal de l'arrondissement de Châteaulin, LE BAS BRETON

### CHRONIQUE LOCALE

MM. les Vélocipédistes de Châteaulin et des environs qui seraient désireux de se constituer en Veloce-Club, sont priés de se réunir, *Samedi 14 Janvier*, à 7 heures 1/2 du soir, dans une des salles de l'établissement de Madame Caër, pour procéder à la nomination d'une Commission provisoire, chargée d'élaborer les statuts de la nouvelle Société.

*Le Bas Breton - Edition du 07/01/1893*

### CARTES DE VISITE EN GRAVURE SUR PIERRE

Par suite d'arrangements pris avec une Maison spéciale, l'Imprimerie du *Bas-Breton* se charge de la confection des *Cartes de visite gravées*, sans aucun frais de correspondance pour le client.

### CHRONIQUE LOCALE

La réunion annoncée dans notre dernier numéro, en vue de la création d'un *Veloce-Club* à Châteaulin, a eu lieu samedi, 14 Janvier, à 7 h. 1/2 du soir, dans une salle mise gracieusement à la disposition des organisateurs par les soins de M<sup>me</sup> Caër.

Une vingtaine de vélocipédistes de la ville avaient répondu à l'appel qui leur était adressé; un certain nombre de futurs membres honoraires étaient aussi présents; d'autres personnes empêchées pour divers motifs s'étaient fait inscrire ou représenter. Cette réunion, toute cordiale, était présidée par M. Coatval, auquel on avait adjoint MM. Plunier et Bellégo.

Après avoir, en quelques mots, fait l'historique des Sociétés Vélocipédiques du Finistère, M. Coatval a fait remarquer que Châteaulin, chef-lieu de l'arrondissement le plus étendu du Département, n'avait pas encore de Société Vélocipédique; il a énuméré sommairement les avantages procurés par ces Sociétés, et après avoir témoigné sa satisfaction de voir un noyau aussi actif et aussi compacte, former les bases de la Société future, il a proposé de nommer immédiatement une Commission provisoire chargée de préparer les Statuts du *Veloce-Club Châteaulinois*.

M. Plunier a exposé sous une forme humoristique les avantages des Sociétés Vélocipédiques et, en quelques paroles chaleureuses, a dit combien il était heureux de voir enfin se constituer une Société Vélocipédique à Châteaulin.

Après un échange d'observations entre les Membres présents, la création d'un *Veloce-Club Châteaulinois* a été votée à l'unanimité, et l'Assemblée désigne MM. Coatval, Plunier et Bellégo, Membres de la Commission provisoire, et chargés en cette qualité de préparer les Statuts. Cette Commission devra avoir terminé son travail le 4 Février pour être soumis ce jour-là à l'Assemblée générale qui se réunira à 7 h. 1/2 du soir.

A cette réunion, en outre des Membres déjà

inscrits, pourront assister toutes les personnes désirant faire partie de la nouvelle Société, soit comme Membres actifs, soit comme Membres honoraires. La Commission provisoire fait à cet effet un nouvel appel tant aux vélocipédistes qu'à ceux qui s'intéressent à ce genre de sport et exprime l'espoir que personne ne manquera au rendez-vous.

Nous apprenons qu'une troupe parisienne sous la direction de M. JULES RIVEY, nous donnera le **Mardi 31 Janvier 1893** une représentation de deux pièces que l'on joue actuellement à la Comédie-Française, *Le Flibustier*, pièce en 3 actes de M. Jean Richepin et *La Parisienne* de M. Henry Becque, comédie en 3 actes, avec le concours de M<sup>me</sup> JEANNE DEBRAY, M. JULES RIVEY et d'artistes de différents théâtres de Paris.

### NOUVELLES DE L'ARRONDISSEMENT

**CARHAIX.** — Le Ministre des travaux publics a autorisé la mise à l'enquête de l'embranchement destiné à relier le port de Morlaix avec la ligne de Carhaix.

**BRASPARTS.** — M. Soun, gendarme à Braspartes vient d'obtenir la médaille militaire.

**POULLAOUEN.** — Dans la nuit du 9 au 10 courant, plusieurs malfaiteurs demeurés inconnus ont pénétré dans le grenier des époux Héliou, cultivateurs au village de Restarmenarch, en soulevant la porte d'entrée, ce qui a fait sortir le pène de la serrure de son logement. Ils se sont emparés de 25 kilos de blé et de 200 kilos de seigle, valant environ 50 fr. Aucune trace de pas n'a pu être relevée aux abords du grenier. La gendarmerie de Carhaix prévenue le 14 courant, a ouvert une enquête.

*Le Bas Breton - Edition du 21/01/1893*

**CORAY.** — *Chronique villageoise.* — On nous écrit :

Que de fois avons-nous entendu des citadins s'écrier au retour d'une excursion à la campagne « Que les habitants de tel ou tel bourg sont à plaindre ! Aucune distraction ne leur est offerte. Comment vivre en un pareil trou ? »

Hé bien, fort souvent, pour ne pas dire toujours, ceux qui nous prodiguent ainsi leur inepte commission sont dans une profonde erreur. Telle est la réflexion que je me suis faite une fois de plus l'autre soir, en regagnant pédestrement mon domicile à partir de la joyeuse soirée donnée par notre troupe sur notre scène théâtrale de Coray.

Quelques personnes à la lecture du programme

Nous complétons les renseignements donnés dans notre dernier numéro au sujet de la constitution du Véloce-Club-Châteaulinois.

A l'issue de la séance du 4 février, les membres du Comité se sont réunis et ont décidé d'offrir la présidence d'honneur à M. le Sous-Préfet et à M. le Maire de Châteaulin.

Une démarche a été faite, à cet effet, par quelques membres du Comité.

M. le Sous-Préfet et M. le Maire de Châteaulin ont bien voulu assurer la Société de leur bienveillant concours, et ont accepté le titre de Présidents d'honneur.

M. le Maire de Châteaulin a mis, en outre, gracieusement à la disposition de la Société une des Salles de l'Hôtel-de-Ville.

## CARTES DE VISITE EN GRAVURE SUR PIERRE

Par suite d'arrangements pris avec une Maison spéciale, l'Imprimerie du *Bas-Breton* se charge de la confection des *Cartes de visite gravées*, sans aucun frais de correspondance pour le client. Elle se charge aussi de tous les autres travaux en lithographie et en gravure.

Le Bas Breton - Edition du 15/04/1893

## CHRONIQUE LOCALE

Le *Veloce-Club Châteaulinois* a tenu, le 10 avril dernier, au Siège Social, son Assemblée Générale d'Avril.

A cette réunion se trouvaient présents, avec la presque totalité des membres actifs, plusieurs des membres honoraires résidant à Châteaulin.

La Séance a été ouverte à 8 h. 1/2.

Le Président a vivement remercié toutes les personnes qui ont bien voulu apporter à la Société le concours de leur adhésion. Une fois de plus, tant en son nom qu'à celui des initiateurs qui avec lui ont tenté l'établissement du V. C. C., il a témoigné sa satisfaction en présence de l'empressement mis par chacun à contribuer à l'édification d'une œuvre, dont un des buts, il est vrai (et ce n'est pas le moins appréciable), est d'ajouter de l'éclat à nos fêtes locales et de faire au pays le plus de bien possible, en y attirant des étrangers qui apprendront à connaître Châteaulin et les Châteaulinois.

La Société, née d'hier, compte déjà 58 membres !

C'est un chiffre que les plus optimistes n'avaient pas osé espérer dans un si court délai !

Devant ce succès, on peut désormais espérer que l'élan ne se ralentira pas. Le V. C. C., né parfaitement viable, croîtra et embellira de jour en jour !

Pour répondre à l'objet des statuts (art. 13), les Sociétaires présents, réunis en nombre plus que suffisant pour entrer en délibération, ont approuvé le projet des excursions, fêtes, courses, etc., présenté par le Comité, conformément à l'art. 7 du règlement.

Les réjouissances projetées sont les suivantes :

23 Avril 1893. — Promenade de la Société au Faon.

14 Mai. — Réunion avec les Sociétés de Morlaix et de Brest à Daoulas.

4 Juin. — Promenade de Société à Châteauneuf.  
23 Juillet. — Meeting des Sociétés régionales à Châteaulin. Grande fête vélocipédique, courses et réjouissances.

20 Août. — Promenade de Société à Douarnenez.  
En Septembre. — Réunion générale de clôture à Rosporden, avec les Sociétés de Lorient, Quimper et Quimperlé.

Les dates choisies ci-dessus sont naturellement subordonnées à l'assentiment des Sociétés voisines, avec lesquelles le Comité se mettra en rapport.

Les Sociétaires qui désireraient prendre part à la promenade du 23 courant peuvent dès aujourd'hui s'inscrire chez M. Masson, trésorier. — X.

Lundi dernier, vers 4 heures, le jeune Jean Le Guillou, âgé de 9 ans, jouait avec plusieurs camarades sur le bord du canal, rive gauche, en face la minoterie Brissieux, quand par suite d'imprudence il tomba d'une hauteur de 5 mètres environ dans le canal, profond à cet endroit de plus de deux mètres. Aux cris : A l'eau ! poussés par plusieurs personnes, M. Joseph Sévère, commis à la Sous-Préfecture, accourut et, ne prenant que le temps de tirer son paletot, se jeta résolument à l'eau pour sauver l'enfant qui s'épuisait et allait disparaître. Il le saisit et lui maintint la tête hors de l'eau jusqu'à ce qu'on lui jetât une corde, au moyen de laquelle il fut hissé sur le quai avec le petit imprudent qu'il venait de sauver d'une mort certaine.

M. Sévère a fait en cette circonstance preuve d'un grand courage et nous appelons sur lui l'attention de l'Administration.

Il en coûte toujours d'injurier son prochain.

Depuis longtemps, la femme Bignard, journalière Grand-rue à Châteaulin, prenait plaisir lorsqu'elle était dans les vignes du Seigneur à injurier ses voisines de la plus ignoble façon. L'une d'elles cependant la trouva mauvaise et porta plainte. La femme Bignard protesta de son innocence et se montra aux yeux du Tribunal blanche comme neige. Elle voulait que les témoins paraissent..., et ils ont paru. Leurs dépositions ont été écrasantes pour la Bignard et le Tribunal de simple police, suffisamment édifié, a gratifié celle-ci de 6 jours de prison avec 10 fr. d'amende et les frais de l'instance. Cette femme était en récidive d'ivresse ; c'est lui donner un certificat de bonne conduite.

Avis aux personnes qui attellent des chiens aux voitures.

Deux camelots étaient poursuivis pour infraction à l'arrêté préfectoral interdisant les attelages de chiens. Comme ces ambulants sont coutumiers du fait ils se sont bien gardés de se présenter à l'audience ; aussi le Tribunal les a-t-il condamnés à 3 fr. d'amende et à 3 jours de prison.

## CHRONIQUE LOCALE



Dimanche, 14 Mai, notre jeune Société vélocipédique quittait encore une fois Châteaulin pour rejoindre, à Daoulas, les Sociétés de Morlaix et de

Brest, qui avaient bien voulu accepter, dans cette charmante petite ville, un premier meeting.

Le départ s'est effectué à 7 heures ; et c'est avec leur entrain habituel que nos vélocipédistes ont parcouru, dans leur matinée, les 32 kilomètres qui les séparaient du lieu de réunion.

A 10 h. 1/2 environ, toutes les Sociétés rassemblées fraternisaient déjà, en attendant le déjeuner qui a été servi à 11 h 1/2. Le V. C. Quimpérois était représenté par un de ses vaillants champions, M. Le Bihan, que 120 kil. n'effraient pas, on le sait depuis le record du 11 mai dernier.

Pour l'édification des gourmets, ci-dessous le menu spirituellement composé par M. Tréguier, vice-président du V. C. B. et gracieusement offert par la Société comme un souvenir de la fête à tous les banqueteurs :

*Potage Vermi-Selle Quadrant  
Viandes froides à la Torrillon  
Andouille pneumatique purée  
Poulet sauté démontable à la Dunlop  
Boeuf au jus de boîtes à billes  
Rôti à la pédale  
Salade de rayons  
Dessert et Café  
Vins à la Clef anglaise*

Cette cuisine « fin de siècle » pourra stupéfier bien des cordons bleus. Eh ! bien, nous la digérons très bien, quand elle est accommodée par M<sup>me</sup> Le Page, une aimable hôtesse, que les difficultés n'arrêtent pas et qui trouve moyen de contenter les estomacs les plus récalcitrants.

Le banquet était présidé par M. Dangny des éserts. Prenaient place à ses côtés les présidents des Sociétés réunies. Le sympathique maire de Daoulas, prenant le premier la parole, a bien voulu mercier les Sociétés présentes du choix par elles fait de la charmante petite ville de Daoulas comme lieu de réunion. Il a continué par l'éloge de la vélocipédie en termes charmants, et terminé en manifestant l'espoir que les vélocipédistes ne perdent pas de vue le chemin de Daoulas, chose que tous profitent au milieu des applaudissements unanimes.

M. Coatval, président du V. C. Châteaulinois a ensuite pris la parole à peu près dans les termes

Messieurs,

l'éprouve, je vous l'avoue, un véritable plaisir voir réunis autour de cette table un aussi grand nombre de vélocipédistes finistériens. Si me reporte en effet à cinq ans à peine, je suis inné et charmé des progrès réalisés par la vélocipédie dans notre cher et beau département. En 1888, il n'existait qu'une seule Société, Velo-Sport du Finistère, dont le siège était à Quimper. Depuis, chaque chef-lieu d'arrondissement a tenu à se constituer en Société indépendante. Brest, par sa situation géographique à l'avant-garde du département, a donné le

premier l'exemple, et le Veloce-Club Brestois, fondé en 1890, a acquis non-seulement dans la région, mais encore dans toute la France vélocipédique, une réputation qui lui permet de rivaliser avec les Sociétés les plus florissantes du territoire. Morlaix suivait de près, et sous l'impulsion d'hommes dévoués parmi lesquels je citerai MM. Bott, Croissant, Jaouennet, le Veloce-Club Morlaisien prenait également une place des plus honorables parmi les Sociétés de la région. En 1892, Quimperlé avait également son Club ; enfin, en 1893, Châteaulin se lançait à son tour.

Le Veloce-Club Châteaulinois n'a pas la prétention. Messieurs, d'égaliser ses aînés, en importance et en réputation, mais je tiens à constater, à l'honneur de la petite ville dans laquelle les hasards de la vie administrative m'ont fait planter ma tente, que sur une population de 2,000 âmes environ notre Société, fondée depuis trois mois, compte 32 membres actifs et 27 membres honoraires. C'est peu, numériquement, mais toute proportion gardée nous le céder à personne, et je suis heureux que la confiance de mes amis m'ait placé à la tête de cette petite, mais je l'affirme, vaillante et valeureuse troupe !

Nos devanciers nous donnent d'ailleurs aujourd'hui un véritable témoignage de sympathie confraternité, en acceptant de se joindre à nous dans cette charmante petite ville de Daoulas, et au nom du Veloce-Club Châteaulinois je les en remercie.

Voici donc le Finistère complètement organisé au point de vue vélocipédique et ce serait le moment de reprendre l'idée qu'émettait l'année dernière au Faou, avec l'autorité qui lui appartient, le sympathique M. Le Frapper, vice-président du Veloce-Club Brestois : LA RÉUNION EN FÉDÉRATION DES SOCIÉTÉS BRETONNES. Le V. C. C. est d'ores et déjà acquis à cette idée et, pour ma part, je promets mon concours le plus dévoué à ceux qui voudront bien prendre l'initiative de cette organisation.

J'espère, Messieurs, que la fête d'aujourd'hui aura son lendemain. Châteaulin étant un point relativement central, nous avons l'intention d'appeler dans quelques mois les Sociétés voisines à fraterniser avec nous. J'espère que notre appel sera entendu ; comme réciprocité d'ailleurs une délégation du V. C. C. assistera cette année aux fêtes des autres Sociétés.

Je crains, Messieurs, d'abuser de vos instants, mais je croirais manquer à tous nos devoirs si je ne témoignais mes sentiments de reconnaissance à la ville de Daoulas, représentée ici par son premier magistrat, pour l'accueil cordial qu'elle nous fait aujourd'hui.

Monsieur le Maire,

Au nom des Sociétés vélocipédiques réunies dans cette enceinte, je vous remercie du concours bienveillant que vous nous avez prêté pour l'organisation de notre fête. Personnellement, je conserverai toujours le souvenir de l'accueil courtois que vous avez fait dimanche dernier à la délégation du V. C. C. chargée de préparer la réunion. Je vous remercie également de nous avoir fait l'honneur de présider notre banquet amical, et en terminant je propose à tous mes collègues et amis d'associer dans un même toast la ville de Daoulas et les Sociétés vélocipédiques du Finistère.

Messieurs, je bois à la ville de Daoulas.

Des applaudissements nourris ont salué cette solide allocution.

Après M. Coatval, M. Caroff, président du V. C. Brestois, a souhaité, en sa qualité de président du plus ancien club finistérien, la bienvenue à la Société naissante de Châteaulin. Il a exprimé ensuite sa sympathie à la Société Morlaisienne, que les distances n'épouvantent pas quand il s'agit de serrer la main à des collègues. Puis, après des remerciements aux organisateurs de la fête, il a terminé au milieu des applaudissements en levant son verre au patron, nouvellement découvert, des vélocipédistes : à Saint Germain l'Écoissais !

M. Croissant, président du V. C. Morlaisien, renouvelant les remerciements et les vœux des présidents qui viennent de parler avant lui, termine, au milieu des témoignages d'approbation soulevés par son heureuse idée, en proposant de faire une quête au profit des pauvres de Daoulas.

Cette quête a produit 35 francs.

Puis..... les Sociétés se sont séparées.

Et maintenant, de la part des organisateurs Châteaulinois, merci, une fois de plus, à M. le Maire de Daoulas, pour toutes les facilités qu'il nous a créées ; merci à M. Briant et à tous les décorateurs et décoratrices qui ont su, en si peu de temps, transformer un simple préau d'école en une salle fleurie et merveilleusement ornée ; merci à notre aimable hôtesse, M<sup>me</sup> Le Page ; merci aussi aux charmantes serveuses qui ont bien voulu s'offrir si gracieusement, ajoutant par leur présence un charme et un ornement de plus au banquet ; merci encore à notre sociétaire de Daoulas, M. Corrie, dont les soins avec les concours qu'il a su réunir ont fait de notre tâche une partie de plaisir de plus et une sinécure véritable. X.

Le Conseil municipal s'est réuni mardi dernier pour s'entendre au sujet de la réception à faire à M. Carnot, lors de son passage à la gare de Châteaulin.

Mardi soir, vers dix heures, un malfaiteur a cassé deux vitres à coups de poing chez le sieur Germain Le Coz, où avait lieu un bal de noce. Un quart-d'heure avant, une pierre avait été lancée dans la maison et était venue atteindre le comptoir. Au bruit, plusieurs consommateurs sont sortis et ont vu un homme prenant la fuite par la rue Traverse ; ils l'ont poursuivi, mais sans pouvoir le rejoindre.

Cet individu, qui a dû se blesser d'après les taches de sang restées sur les vitres, sera probablement trouvé par la police ; Le Coz croit à une vengeance d'une de ces personnes qu'il est souvent obligé d'expulser de sa salle de danse.

La pluie a enfin fait sa réapparition, au grand contentement des citadins et des campagnards. Espérons qu'il y aura encore quelques bonnes récoltes, si ravagées par deux mois de sécheresse.

Le Bas Breton - Edition du 20/05/1893

Le Bas Breton - Edition du 10/06/1893

La 4<sup>e</sup> sortie officielle du Veloce-Club Châteaulinois aura lieu demain, 11 courant. Le but de la promenade est Pentrez. Le V. C. C. quittera le siège social à 7 heures du matin et se rendra à Pentrez en passant par Cast, Plonévez-Porzay et Lestrévet.

Le Bas Breton - Edition du 02/09/1893

Le départ du Veloce-Club Brestois pour les fêtes de Châteaulin, dimanche 3 septembre, est fixé à 6 heures du matin du vélodrome, pour ceux qui accompliront le trajet par la route en passant par Plougastel-Daoulas, etc.

Ceux qui sont retenus à Brest par leur devoir d'électeur, prendront le train de 8 h. 1/2, attendront leurs camarades à la station du Drénit située à 6 kilomètres de Châteaulin.

**MEETING VELOCEPEDIQUE**

du 3 Septembre

Dimanche dernier, 3 septembre, le Veloce-Club-Châteaulinois clôturait la série projetée de ses réunions par la plus brillante de toutes.

A son appel, avec un empressement unanime, s'étaient rendus, en un meeting amical, des cyclistes bretons de nos diverses Sociétés régionales.

Aussi, vers 11 h. 1/2, après le vin d'honneur offert par le V. C. C., les Châteaulinois pouvaient-ils contempler, défendant sur les quais entre deux haies de curieux attirés par ce déploiement inusité, une centaine de velocipédistes venus un peu de tous les pays bretons.

Il est évident que les murs de notre jolie petite ville n'avaient jamais reçu à la fois une telle quantité de cyclistes... et de joyeux cyclistes.

A midi, un banquet présidé par M. Coatval, président du V. C. C., ayant à ses côtés les présidents ou les représentants des diverses Sociétés conviées, réunissait plus de cent convives. Inutile de dire que, suivant l'usage, la plus franche gaieté régnait partout. L'air matinal, la course, le plaisir de la rencontre ne sont pas peu de chose pour exciter l'humeur naturellement joyeuse du cycliste, comme pour ouvrir largement son appétit.

Au dessert, M. Coatval s'est levé et a présenté ses remerciements à toutes les personnes présentes dans les termes suivants :

Messieurs,

J'aurais voulu qu'une parole plus autorisée que la mienne vous souhaitât la bienvenue. L'honorable et sympathique 1<sup>er</sup> adjoint au maire de notre ville qui avait accepté la présidence de ce banquet s'est trouvé dans l'obligation de s'absenter pour affaires urgentes. Il a bien voulu m'adresser une lettre dont je vais vous donner lecture :

Monsieur le Président,

Appelé d'urgence à Morlaix, je me trouve dans l'obligation de partir aujourd'hui pour ne rentrer que demain au soir ou lundi, selon le cas.

Je regrette vivement de ne pouvoir assister au banquet dont vous avez bien voulu m'offrir la présidence, en qualité de premier adjoint, en l'absence de M. Halléguen, notre sympathique maire, empêché.

Je vous prie donc, Monsieur le Président, de m'excuser près de MM. les Membres du Veloce-Club dont j'ai l'honneur de faire partie comme membre honoraire. Je vous serai également obligé de vouloir bien, au nom de la municipalité de Châteaulin, re-

mercier MM. les membres des Sociétés velocipédiques qui ont bien voulu répondre à votre appel, pour l'éclat inaccoutumé que, par leur présence dans notre ville, ils donneront à notre fête paroniale.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, avec tous mes regrets, l'expression de mes sentiments les plus dévoués.

A. GASSIS.

Vous me permettrez maintenant à mon tour, comme président du Veloce-Club-Châteaulinois, de vous exprimer mes sentiments de reconnaissance.

L'empressement que vous avez mis à répondre à notre appel prouve combien est grand dans la famille velocipédique, l'esprit de confraternité et de solidarité qui unit tous ses membres. J'ai eu l'occasion de le constater dans les différentes réunions où il m'a été permis d'assister.

Peu de régions d'ailleurs offrent à cet égard d'exemples aussi frappants que le Finistère et le Morbihan réunis.

C'est en effet l'année dernière qu'est venue aux Sociétés velocipédiques de la Région, l'idée de se réunir et de se grouper, d'échanger mutuellement leurs vues; enfin d'apprendre à se connaître et à se sentir les coudes pour pouvoir, le cas échéant, défendre leurs droits.

C'est à Pont-Aven que l'élan fut donné par la réunion cordiale des membres des Velo-sport Lorientais et Quimpérois. L'exemple ne tarda pas à être suivi, et quelques semaines après le V. C. Morlaisien prenait l'initiative de ce Meeting du Faou qui, réunissant les velocipédistes des 4 coins du Finistère, prouvait à tous que notre Département n'était pas si réfractaire au progrès qu'on voulait bien le dire, et qu'il pouvait au besoin servir d'exemple à d'autres régions plus favorisées que nous sous le rapport de la facilité des voies de communication.

Cette réunion fit grand bruit dans toute la presse velocipédique, et peu de temps après, à la suite de la création d'une nouvelle société à Quimper, une autre réunion avait lieu à Concarneau.

Cette année, vous avez encore présents à la mémoire, la réunion de Douarnenez, où le V. C. C. qui venait de naître, fut présenté à la plus ancienne Société du Département, le V. S. Q., et ce meeting de Daoulas où 115 velocipédistes prirent d'assaut cette charmante petite ville qui nous fit l'accueil enthousiaste que vous savez. Inutile de vous dire, MM., (je parle ici pour ceux qui n'assistaient pas à cette fête) que les cuisines de l'hôtel Le Page seules furent mises au pillage, et que toutes les autres habitations furent respectées.

Le même jour, sur l'initiative du dévoué et sympathique président de Lorient, une réunion analogue avait lieu à Baud, entre les Sociétés de Vannes Lorient et Josselin.

Comme je vous le disais, il y a quelques instants, il y a peu de régions où l'esprit de solidarité s'est aussi énergiquement affirmé. Je dois ajouter qu'à ces réunions de sincères amitiés se sont créées, et qu'en tout cas, elles ont facilité les relations obligatoires entre les diverses sociétés en établissant entre tous leurs membres des rapports cordiaux.

Il sera sans doute question tout à l'heure de la fédération de nos diverses sociétés, mais je pense qu'à part les questions de détail, le principe de notre réunion est admis par tous. Les précédents que je

viens de vous citer, notre présence à ce banquet amical, la cordialité qui toujours présède à nos agapes on sont la meilleure preuve, et nous pourrions dire sans crainte de nous tromper : « La Fédération est faite. »

Quelques-uns de mes honorables collègues vont vous entretenir des détails que comporte ce sujet, ils trouveront certainement ici un assentiment unanime.

Messieurs, Le V. C. C. est né sous d'heureux auspices. Au bout de quelques mois d'existence, il a la chance de rencontrer réunis pour fêter ses premiers pas, les représentants les plus autorisés des sociétés velocipédiques de la Région. Ses membres honoraires ont tenu également à lui prêter le concours de leur situation et de leur influence. Je vous ai plaisir aujourd'hui parmi nous un grand nombre d'entr'eux, et non des moins vaillants. Je me permets aussi d'exprimer le regret qu'un deuil cruel et encore récent ait empêché le premier magistrat de la ville de Châteaulin de nous encourager par sa présence. A tous, aux présents comme aux absents, je dis au nom de notre Société : Merci ! car c'est grâce à vos noms justement respectés que nous avons pu réussir.

Messieurs, je lève mon verre en l'honneur des représentants des Sociétés velocipédiques, et des membres du Veloce-Club-Châteaulinois.

M. Epié, président du Veloce-Club-Lorientais, déclare ensuite n'avoir rien à ajouter aux excellentes paroles prononcées par son ami M. Coatval. Il convie les velocipédistes à se serrer les coudes et se déclare absolument dévoué à la Fédération des Sociétés de l'Ouest, qu'il tentera de faire aboutir et prospérer par tous ses efforts.

Tous savent désormais que le concours du sympathique président du V. C. L. est précieux et ne se borne pas à des paroles banales.

M. Brard-Cocary, président du Veloce-Club-Pontyvien, société à peine âgée de deux mois, succède à M. Epié et, dans les termes les plus élégants, exprime combien il est flatté de l'accueil qui lui est fait. Il est heureux de la solidarité et de la confraternité qu'il voit naître entre les Sociétés bretonnes, désormais solidement constituées. Il fait des vœux pour que les liens déjà formés ne fassent que se resserrer. Puis, au milieu des applaudissements unanimes, il convie, en terminant, toutes les Sociétés présentes, à Pontivy, pour le 8 octobre prochain, à l'occasion de la fête de la Fédération Bretonne-Angevino; et il lève son verre en l'honneur du V. C. C. et de son vaillant président, M. Coatval.

Les chaleureuses paroles de M. Brard-Cocary ont été plusieurs fois applaudies. Nous avons de notre côté les plus vifs remerciements à lui adresser pour n'avoir pas reculé devant la distance. Les membres du

**2<sup>e</sup> COURSE**

Réservée aux membres des Sociétés velocipédiques réunies.

Routes de Pleyben et Port-Launay. — 7 kilom.

1<sup>er</sup> prix, 50 fr., M. Pierre, du V. C. B., en 12' ;  
2<sup>e</sup>, 30 fr., M. Renouvel, du V. C. B., en 12'1" ;  
3<sup>e</sup>, 20 fr., M. Verant, du V. C. M., en 12'5".

Cette course, qui comprenait une quinzaine de partants, a été bien menée. A une cinquantaine de mètres du drapeau d'arrivée, M. Pierre a fait un superbe emballage qui lui a permis de dépasser M. Renouvel, tenant jusqu'alors la tête, et d'arriver bon premier; c'est certainement la meilleure pédale du département.

Les courses terminées, les cyclistes se sont répandus par la ville, égayant un peu tous les échos des éclats de leur gaieté folle.

La fête s'est terminée par un défilé *à giorno*, un peu contrarié par la foule trop compacte sur le parcours des velocipédistes. Un bon point à M. F.....y, qui a voulu nous offrir un feu d'artifice de sa façon.

Bref, fête charmante, cordiale et suffisamment réussie pour qu'il soit permis d'espérer pour les saisons à venir, quand la Société naissante ne sera pas seulement riche qu'en espérances surtout, d'autres fêtes joyeuses et cordiales avec des attractions nouvelles et plus nombreuses.

NOTA. — Une quête faite au cours du banquet, au profit des pauvres, a produit 41 francs.

V. C. C. sont heureux, les premiers, de voir que l'accueil fait à tous n'ait été indifférent à personne.

M. Guillemot, président du Veloce-Club-Josselinais (encore un courageux), présente également ses remerciements et forme des vœux pour la réussite de la Fédération de l'Ouest, qui ne peut manquer de donner aux Sociétés bretonnes plus de cohésion encore et plus de solidarité.

M. Hays, membre du V. C. L., a prononcé au nom de ses camarades les quelques paroles suivantes :

Messieurs,

Au nom du Velo-Sport-Lorientais, je remercie M. Coatval et les délégués de toutes les Sociétés de la cordiale invitation qui nous réunit aujourd'hui à Châteaulin. Cette réunion nous remplit d'espérances pour le cyclisme de l'Ouest. Fêtes charmantes tout à tour dans chacune de nos villes, célébrées sur nos routes, encouragement au sport véritablement utile à la patrie. Nous saurons montrer en effet le jour où elle aura besoin de nous que les cyclistes ont de l'endurance et de la volonté.

Messieurs, je bois à l'U. V. O. naissante.

Vive le Cycle ! Vive la France !

Puis, sur l'invitation des présidents, tous se sont rendus aux Courses, impatientement attendues par une foule de curieux accourus de tous les côtés.

Ces courses ont donné les résultats suivants :

**1<sup>er</sup> COURSE**

Réservée aux membres du V. C. C.

Route de Quimper. — 8 kilom.

1<sup>er</sup> prix, médaille de vermeil, M. Guyader, en 13'8" ; 2<sup>e</sup>, médaille d'argent, M. Dambine, en 15'45" ; 3<sup>e</sup>, médaille de bronze, M. V. Launay, en 15'50".

La Réunion générale du *Véloce-Club-Châteaulinois* s'est tenue jeudi dernier, à huit heures du soir, au siège social.

Les comptes de l'année 1893 (recettes et dépenses) présentés par M. Masson, trésorier, ont été approuvés, avec félicitations pour le boni.

Les membres sortants du bureau, soumis à l'élection, ont été priés de conserver leurs fonctions qu'ils ont toujours su si bien remplir. M. Gentric, étant démissionnaire pour cause d'un deuil récent, il a fallu procéder au vote pour son remplacement en qualité de commissaire. Le scrutin a favorisé M. Bellégo, qui sera commissaire pendant l'année 1894.

L'idée d'un bal a été ensuite émise par plusieurs pour fêter la 2<sup>e</sup> année d'existence du V. C. C. Cette idée (louable sous tous les rapports) a eu l'approbation de chacun, et un bal offert par le V. C. C. aura lieu le 24 janvier, salle de M<sup>me</sup> Caër.

Guignolet sera content de cette décision.

## CHRONIQUE LOCALE

Nous trouvons dans la boîte du journal l'article suivant :

Ha ! Ha ! Ha ! Ho ! Ho ! Hi !

Telle a été l'explosion de joie de Guignolet en apprenant que le V. C. C. (lisez Véloce-Club Châteaulinois) allait offrir un bal le 24 janvier, dans une salle de chez Mme Caër.

Messieurs les vélocipédistes, vous avez de l'esprit jusqu'au bout des doigts de pied, je l'avais toujours dit ; mais tâchez de ne pas serrer trop étroitement les... menottes de vos aimables danseuses. Il vaut mieux être spirituel, au bal, autrement qu'avec les mains.

Pas trop de galanterie démonstrative n'en faut. Vous, mesdames et mesdemoiselles, soyez aimables et tolérantes.

Vous, messieurs, ne risquez pas de crudités « fin de siècle » et vous, mesdames, n'effarouchez pas vos danseurs en baissant par trop les yeux. Regardez franchement votre cavalier ; qu'il puisse lire dans votre regard que vous n'êtes pas une puritaine doublée d'une cagote (ce qui n'empêche pas de croire au bon Dieu) et cependant n'ayez pas l'air d'une cantinière, c'est très laid, croyez-le.

Et vous, bons papas et bonnes mamans, ayez l'œil (ceci est un peu « fin de siècle », mais bah !), les jeunes cœurs sont si faciles à s'embraser ; mais ouvrez le bon, sans pour cela trop l'ouvrir, ce serait blessant pour « elle » et pour « lui » surtout si leurs intentions sont... pures. On fait plus avec une bonne parole qu'avec deux menaces, souvenez-vous en.

Bref, que le bal ou la soirée dansante soit un motif à réunion, à communion de cœurs et d'idées, mais non de dévergondage. On peut trouver d'autres endroits pour mal faire. Qu'on aille au bal pour se rencontrer entre amis, pour jouir du plaisir de se multiplier en esprit, en bonté, en grâce, en déférence les uns pour les autres.

N'oubliez pas que c'est là que se trouvera votre mère, votre femme, votre sœur, votre fiancée peut-être ; que vous leur devez le respect ainsi qu'à vous-même et que dans l'ombre des ronchonceaux et des casaniers guettent la moindre irrégularité pour crier « Haro ».

Le bal est une des pierres d'achoppement de la société. Je connais quelqu'un, quoiqu'il n'ait jamais fait une valse de sa vie, qui est devenu ambassadeur. Il savait par sa conversation enjouée et pleine de délicatesse et d'esprit et le tact avec lequel il savait se présenter et garder sa place dans les groupes où il allait causer, s'attirer toutes les sympathies, sympathies qui furent cause de son succès.

Cela n'est pas pour vous dire qu'il suffise d'aller au bal et de savoir s'y comporter pour devenir ambassadeur ; mais qui sait si parmi nos velocemen châteaulinois, présents ou futurs, il n'y en aura pas un, voire même une ambassadrice.

Allez-y, mesdames, mesdemoiselles, à ce bal. Ils seront si gentils, tous ces messieurs et futurs maris. Polkez, valsez, mazurkez, mais ne chahutez pas. Alors les bons papas et les bonnes mamans vous diront : Mes enfants, vous y retournerez au bal.

Et moi dans ma barbe (je ne dis pas sa couleur, vous me devineriez peut-être), je crierai bravo et puis dans ma joie je ferai :

Ha ! Ha ! Ha ! Ho ! Ho ! Hi !

GUIGNOLET.

N.-B. — N'oubliez pas les pauvres non plus, donnez ce que vous pourrez, car ils ont si faim et si froid les malheureux !

## CHRONIQUE LOCALE

On nous prie d'insérer :

Jeudi, 24 janvier, s'est tenu dans la salle de M<sup>me</sup> Caër, le bal offert par les membres du V. C. C.

Dès huit heures, la salle, brillamment illuminée et décorée avec un goût parfait, commençait déjà à se garnir d'invités.

A 8 h. 1/2, les premiers accords d'une Polka entraînaient danseurs et danseuses. La gaité se mettait aussitôt de la partie, et c'est seulement à 3 heures du matin que les derniers couples se séparaient, enchantés (du moins a-t-on bien voulu nous le dire) de l'accueil fait et des bons moments passés ensemble.

Charmantes toilettes, d'ailleurs, et charmantes danseuses.

Donc, merci, Mesdames, merci à vous toutes qui avez accepté l'invitation du V. C. C.; merci de l'empressement que vous avez mis à vous rendre à notre appel.

Inutile de dire que tout s'est bien passé, grâce peut-être aux conseils paternels insérés, le 20 janvier dernier, dans le *Bas-Breton*.

C'est dire quelle reconnaissance nous devons à l'auteur inconnu de l'article où, — sous le pseudonyme original de Guignolet, — on veut bien nous apprendre « qu'on doit le respect à sa mère, à sa sœur, à sa fiancée et aussi (par surcroît probablement) « à soi-même. »

C'est sous cette forme (assurément pas prud'homme) qu'est conçue l'œuvre de haute moralité et de goût irréprochable confiée par la bonté de M. Guignolet aux colonnes de notre estimable feuille locale.

Qu'il veuille bien nous permettre maintenant de lui adresser nos félicitations sincères.

Il ne trouvera pas mauvais, non plus, qu'on forme des vœux pour que les perles livrées si généreusement à l'admiration des lecteurs soient goûtées et appréciées de tous.

Car ce sont véritablement des perles, et des perles fines, M. Guignolet, que contient votre entre-filet. — On en compterait une par phrase, cher Monsieur.

Qu'on en juge par les quelques échantillons suivants, que nous prenons la liberté de rappeler à la mémoire de nos lecteurs.

D'abord, ce compliment à notre adresse : « MM. les Velocipédites, vous avez de l'esprit jusqu'au bout des doigts de pied. » — Jusqu'au bout des doigts de pied !... Est-ce troussé, cela, MM. du Sport Velocipédique ?... Cela ne sent-il pas son homme de bonne compagnie d'une lieue ?

Et cette pensée dont la profondeur aura certainement effrayé d'aucuns : « Il vaut mieux être spirituel, « au bal, autrement qu'avec les mains. » Vous entendez bien ?... « autrement qu'avec les mains. »... Il ne s'agit plus de pieds désormais : ils ont de l'esprit ceux-là ! M. Guignolet l'a dit !...

A-t-on aussi suffisamment goûté ce conseil donné, en passant, aux dames : « Regardez franchement « votre cavalier : qu'il puisse voir dans vos yeux que « vous n'êtes pas une puritaine doublée d'une cagote : « ce qui, ajoute-t-on, entre parenthèses, n'empêche « pas de croire au bon Dieu. » — En effet : le cago-

tisme s'entendait précisément de la dévotion mal comprise et exagérée. — Mais quelle logique, n'est-ce pas ? quelle lucidité !... Une chose néanmoins embarrassera peut-être vos lecteurs, M. Guignolet. — On ne voit pas trop d'après votre phrase, si ce ne serait pas, par hasard, le fait de regarder franchement un cavalier qui n'empêcherait pas de croire à Dieu. — C'est indifférent, d'ailleurs : c'est logique, quand même !

La question de tenue inquiète particulièrement le moraliste Châteaulinois : « Pas de crudités « fin de « siècle », dit-il... Bref, que le bal ou la soirée dansante soit un motif à réunion, à communion de cœur et d'idées, mais non de dévergondage. » Eh ! bien, après ces conseils, surtout après le dernier, dont nous étions loin de soupçonner même l'utilité, — nous sommes tentés de croire que nos invités se faisaient une toute autre idée d'un bal, à Châteaulin. — Il est si difficile, n'est-ce pas, M. Guignolet, d'être convenable et poli !

Ecoutez maintenant cet aphorisme : « Le bal est « une des pierres d'achoppement de la Société. » N'y a-t-il pas là de quoi faire pâlir d'envie tous les penseurs présents et futurs ? —

Quelque chose pourtant nous laisse rêveurs. — Veloceman, M. Guignolet, veut dire, n'est-ce pas, *homme de vélocé* (littéralement), ou autrement *homme* pratiquant l'usage du vélocipède. — Or vous écrivez : « Qui sait si parmi nos velocemen Châteaulinois, présents ou futurs, il n'y en aura pas un « (un ambassadeur), voire même *une ambassadrice*. » — Est-ce possible cela, M. Guignolet ?... Transformer un veloceman en... *ambassadrice* ! — Il y a là, sans doute une défaillance de style. — Par condescendance pour les intelligences inférieures, vous auriez pu être plus explicite. —

Mais néanmoins, chers lecteurs, tout cela n'est-il pas écrit d'une bonne encre ? Comme c'est étincelant, n'est-ce pas ? Et délicat, convenable, pas déplacé, — bien certainement, — ni même recherché !

Ah ! M. Guignolet, comme on voit bien que vous avez lu et médité notre bon fabuliste :

« Ne forçons point notre talent :  
» Nous ne ferions rien avec grâce.

\* \* \*

« L'esprit qu'on veut avoir, gâte celui qu'on a.

\* \* \*

Le Comité du VCC

## CHRONIQUE LOCALE

Le Comité du V. C. C. nous prie de vouloir bien insérer la réponse suivante au dernier article de Guignolet :

Comment ? Vous trouvez que nous avons mauvais caractère, M. Guignolet ?

Il semble plutôt à tous, — même à ces prétendus rieurs que vous auriez mis de votre côté, — que vous vous emportez beaucoup... pour peu de chose.

Comme votre article, notre première réponse n'était-elle pas « tout à la blague »? — Il est regrettable que vous n'avez pu la digérer. Espérons que celle-ci (de quelques lignes seulement : il est temps d'en finir !) n'aura pas le même sort.

On se demandera néanmoins toujours, — et avec raison, — où vous prenez ce droit de sermonner ; et ce qui vous rend si vain de venir menacer « d'une leçon » (qu'ils ne redoutent pas, par exemple) ceux que vos « écrits » (excusez du peu !) n'amuse pas et qui le disent.

Laissez donc être « jeunes » ceux qui peuvent l'être encore. Ne vous mêlez pas plus des affaires du V. C. C. que celui-ci ne désire se mêler des vôtres. Pontifiez à votre aise ! Mais, si vous avez les sympathies que vous dites pour les velocemen Châteaulinois, permettez-leur de s'amuser et de régler leurs petites fêtes tranquillement, sans surgir, à tout propos, avec vos élucubrations bourrées de conseils inutiles et de recommandations grotesques.

Nous n'aimons pas les « Guignols »!

Le Comité du V. C. C.

## CHRONIQUE LOCALE

On nous prie d'insérer :

Messieurs du V. C. C.

Du moment que vous reconnaissez que votre article était tout à la blague, quoique la scie ait été un peu grinçante et de goût douteux de votre part, j'aurais mauvaise grâce d'insister.

Permettez néanmoins que je vous fasse une légère remarque. Vous dites : « Il est temps d'en finir ! », or j'avais écrit déjà : « N-i, ni, c'est fini » ; vous continuez, vous y mettez vraiment peu de complaisance, avouez-le.

Vous avez cru de votre devoir de protester contre un article qui ne vous visait pas. Il était tout juste que je répondisse à votre protestation et je l'ai fait d'une façon plus polie, en somme, que vous à mon égard.

Tout ce tapage était inutile, je ne souhaite de mal à personne, encore moins à un club qui, en son genre, apporte sa somme de progrès à notre ville en favorisant l'usage de la bicyclette parmi nous.

Vous n'aimez pas les Guignols ; je ne conteste pas vos sentiments à cet égard, mais vous avez tort de vous prononcer aussi vite. C'est encore là que vous apprendrez bien des choses ; d'autres, aussi intelligents que vous, des hommes de génie même : Hugo, Dumas, Musset, Daudet, etc., y sont allés pour rire de bon cœur et ont versé plus d'une larme vraie sur les malheurs de Colombine ou de Pierrot.

Pédalez à outrance, battez Terront et Corre, si tel est votre plaisir, mais laissez donc mon Guignol jouer ses petites pièces bêtes ou spirituelles, morales ou prudhommesques, à votre avis ; chacun prend son plaisir où il le trouve. Je déplairai à plusieurs, mais d'autres (le plus grand nombre), qu'ils soient riches ou pauvres, donneront leur approbation à Guignolet. Quand j'envoie un article à un journal, ce n'est pas dans le but d'entamer une polémique, au cours de laquelle les esprits finissent toujours par s'aigrir mutuellement.

Si vous voulez une explication plus nette, Messieurs du V. C. C., la voici :

Je ne crains pas de m'adresser directement à qui j'en veux, je vais trouver face à face cette personne et nous nous expliquons plus ou moins tranquillement, sans mettre de tiers entre nous. Si je me sers de la voix de la presse, c'est parce que mes critiques ou mes compliments s'adressent d'une façon générale et non à un seul, ni à un groupe comme vous l'avez cru à tort ; que les choses que je pourrais déplorer ou louer se passent aussi bien ici que là, et que surtout les conseils sont à donner ou à suivre, les réformes à faire ou à proposer ; c'est parce que la presse est l'opinion publique et que de l'opinion sort la vérité.

Cela n'est pas une profession de foi gouvernementale, ni une nouvelle occasion pour vous, Messieurs du V. C. C., de noircir du papier et de courir dare dare au journal ; c'est simplement pour éviter à l'avenir tout quiproquo.

J'ai dit, c'est fini ; c'est compris, n'est-ce pas ?

Sans rancune, du reste.

GUIGNOLET.

## CHRONIQUE LOCALE

ARGUS, qui depuis quelque temps n'avait pas donné de ses nouvelles aux lecteurs du *Bas-Breton*, nous adresse les lignes suivantes :

J'ai suivi avec le plus vif intérêt les débats, un peu trop prolongés peut-être, de Guignolet et du Comité du V. C. C.

Cette polémique acharnée m'a fourni, pendant son mois d'existence, plus d'une occasion de pénétrer d'intéressants petits mystères, que je garde pour moi, par exemple, car je ne veux pas soulever de haro contre ma chétive personne.

Mon nom explique suffisamment les côtés scrutateurs, pour ne pas dire curieux, de mon caractère. Or, après m'être fort amusé de cet échange de compliments plus ou moins gracieux, je me suis offert le plaisir de quelques réflexions, que je vous transmets :

Guignolet, certes, est loin d'être un sot, mais il a oublié dans son premier article qu'il faisait appel à une jeunesse de petite ville peu au courant des expressions « fin de siècle » (adoptées ailleurs cependant) et il a lancé quelques mots lestes qui ont fort émotionné nos demoiselles et même nos jeunes gens.

Le Comité du V. C. C. était là heureusement, il s'est redressé sur ses ergots (pardon pour cette expression) et a fait une verte semonce à nos Guignolet. Le V. C. C. avait sans doute de bonnes raisons pour agir ainsi. Cette semonce était-elle méritée ? N'étant pas juge dans la question, je ne discute pas là-dessus, mais je crois que les avis étaient partagés. Guignolet, de son côté, a riposté avec humour et prouvé que ses articles étaient écrits dans les meilleures intentions du monde, qu'envers et contre tous il continuerait à faire le moraliste, et patati et patata. Bref, tout s'est terminé, sans effusion de sang, à la satisfaction générale.

Quelle conclusion tirer de cette polémique ? Personne n'a eu tort, les esprits ont été mis en éveil, le V. C. C. a montré qu'il avait du nerf, Guignolet qu'il savait bien intriguer son monde; et le public, hors de cause, s'est amusé tout plein, ce qui est le principal.

Et voilà tout.

ARGUS.

## CHRONIQUE LOCALE

Mardi dernier, le Veloce-Club Châteaulinois s'est réuni pour la seconde fois de l'année en Assemblée générale. Le but de la réunion était de fixer les deux premières promenades de la saison.

Le 15 avril, le V. C. C. ira en excursion à Douarnenez, où il fraternisera sans doute avec le Velo-Sport Quimpérois. Le départ aura lieu du Siège social, à 7 heures précises du matin; itinéraire par Cast et Locronan, avec jonction probable en ce dernier lieu avec le V. C. Q.

La seconde sortie aurait pour but Lorient, sur l'invitation du Veloce-Club Lorientais. Elle se ferait le 3 mai; départ à 4 heures du matin, itinéraire facultatif. Le président a chaudement recommandé cette promenade pour reconnaître tous les témoignages de sympathie et de dévouement que les Lorientais ont donnés si souvent au V. C. C.

Les membres du V. C. C. qui voudraient prendre part à ces promenades sont priés de s'inscrire le jeudi précédent, au plus tard.

Les autres sorties seront fixées ultérieurement.

Nous donnons plus loin les statuts de l'Union vélocipédique de l'Ouest, devant être examinés demain à Châteaulin par les délégués des clubs vélocipédiques qui en feront partie.

Dimanche dernier, malgré un temps peu rassurant, le V. C. C. a fait sa première promenade de l'année. Vingt membres, actifs et honoraires (des courageux ceux-là), sont partis de Châteaulin et sont arrivés à bon port à Douarnenez, où les attendaient quelques amis du V. S. Q. Nos braves velocemen sont revenus trempés jusqu'aux os et crottés jusqu'à l'échine, mais gais et contents, comme dans la chanson. Nous leur souhaitons meilleur temps pour la promenade de Lorient.

### Course de Vélocipèdes.

Samedi a eu lieu la grande course de Rennes à Brest et retour, une des épreuves les plus importantes de l'année.

C'est Jean Allard (Paris) qui a gagné cette épreuve. Il est arrivé premier à Rennes à 5 h. 56; dimanche matin, couvrant 498 kilom. en 21 h. 56'; 2° Joncourt (Rennes), 22 h. 25'; 3° Waller (Amérique), 22 h. 45'; 4° Marius Allard (Paris), 23 h. 10'; 5° Pierre (Brest), 23 h. 40'; 6° Leclair (Rennes), 23 h. 40' 3"; le septième, Blanchard (Paris), est arrivé à 3 h. 27' après-midi.

## Courses de Vélocipèdes

Le *Veloce-Club Pontivyen* nous adresse le programme des Courses sur piste qui auront lieu le Dimanche 13 Mai prochain à Pontivy, sur le vélodrome de la place de Lourmel :

1<sup>re</sup> course. — Réservée aux membres du V. C. P. — 3,000 mètres. — Prix unique : Médaille d'argent.

2<sup>e</sup> course. — Départementale. — 5,000 mètres. — 1<sup>er</sup> prix, 50 fr. ; 2<sup>e</sup>, 25 fr.

3<sup>e</sup> course. — Grande Internationale. — 12,000 mètres. — Obligatoire pour les coureurs de la 2<sup>e</sup> Internationale. — 1<sup>er</sup> prix, 200 fr. offerts par la ville de Pontivy ; 2<sup>e</sup>, 100 fr.

4<sup>e</sup> course. — Military. — 3,000 mètres. — Pour tous coureurs en activité de service. — Prix unique : Un objet d'art de la valeur de 50 fr.

5<sup>e</sup> course. — Internationale. — 6,000 mètres. — Réservée aux coureurs non classés dans toutes les autres courses. — 1<sup>er</sup> prix, 100 fr. ; 2<sup>e</sup>, 50 fr. ; 3<sup>e</sup>, 25 fr.

6<sup>e</sup> course. — Consolation. — 3,000 mètres. — Réservée aux coureurs non classés dans toutes les autres courses. — 1<sup>er</sup> prix, 15 fr. ; 2<sup>e</sup>, 10 fr. ; 3<sup>e</sup>, 5 fr.

7<sup>e</sup> course. — Course d'honneur. — 3,000 mètres. — Obligatoire pour les gagnants. — Prix unique : Médaille de vermeil (grand module).

La somme de 5 fr. doit être adressée au Président du V. C. P. par tout coureur qui s'engage.

\* \* \*

Le *Vélo-Sport Quimpérois* donnera le 20 Mai, à 2 h., sur le vélodrome du Champ-de-Bataille à Quimper, une Grande Fête Vélocipédique, dont voici le programme :

1<sup>re</sup> course. — Régionale. — Réservée aux cinq départements bretons. — 3,000 mètres. — 1<sup>er</sup> prix, 50 fr. ; 2<sup>e</sup>, 30 fr. ; 3<sup>e</sup>, 20 fr.

2<sup>e</sup> course. — Locale. — Réservée aux membres du V. S. Q. — 3,000 mètres. — 1<sup>er</sup> prix, 50 fr. ; 2<sup>e</sup>, 30 fr. ; 3<sup>e</sup>, 20 fr.

3<sup>e</sup> course. — Grande Internationale. — 10,000 mètres. — 1<sup>er</sup> prix, 200 fr. ; 2<sup>e</sup>, 100 fr. ; 3<sup>e</sup>, 50 fr.

4<sup>e</sup> course. — Pupilles (Handicap). — 1,000 m. — 1<sup>er</sup> prix, 20 fr. ; 2<sup>e</sup>, 10 fr. ; 3<sup>e</sup>, 5 fr.

5<sup>e</sup> course. — Départementale. — Réservée aux Sociétés du Finistère. — 3,000 mètres. — 1<sup>er</sup> prix, 50 fr. ; 2<sup>e</sup>, 30 fr. ; 3<sup>e</sup>, 20 fr.

6<sup>e</sup> course. — Internationale. — 5,000 mètres. — 1<sup>er</sup> prix, 100 fr. ; 2<sup>e</sup>, 50 fr. ; 3<sup>e</sup>, 30 fr.

Les engagements seront reçus jusqu'au 18 mai inclus. Ils devront être adressés à M. Le Guillou, Secrétaire de la Société, 5, rue du Frou, Quimper.

## Société du Vélo-Sport Quimpérois

A l'occasion des Régates de l'Île-Tudy.

Le Dimanche 1<sup>er</sup> juillet. Courses de Vélocipèdes (sous le patronage de la Société du Vélo-Sport Quimpérois et de la Société des Régates de l'Île-Tudy) réservées aux arrondissements sud de la Cornouaille : Châteaulin, Quimperlé et Quimper.

A 3 heures 1/2.

1<sup>re</sup> Course. — Bicyclettes. — Distance : 5 kilom. — 1<sup>er</sup> Prix : 35 fr., 2<sup>e</sup> 20 fr., 3<sup>e</sup> 15 fr.

2<sup>e</sup> Course. — Bicyclettes. — Lenteur : 300 mètres. — 1<sup>er</sup> Prix : 15 fr., 2<sup>e</sup> 10 fr., 3<sup>e</sup> 5 fr.

3<sup>e</sup> Course. — Bicyclettes. — Distance 12 kilomètres environ (de l'Île-Tudy à Combrit et retour).

1<sup>er</sup> Prix : 50 fr., 2<sup>e</sup> 30 fr., 3<sup>e</sup> 20 fr.

RÈGLEMENT. — Les Engagements seront reçus par le Secrétaire du Vélo-Sport Quimpérois (5 Rue du Frou) jusqu'au 30 Juin, à midi.

Dans la course de lenteur, les coureurs qui auront *chuté* ne pourront reprendre part à l'épreuve.

Le Comité du Vélo-Sport sera seul Juge en dernier ressort des difficultés qui pourraient surgir.

L'Assemblée Générale du V. C. C. se tiendra au Siège Social le lundi 13 août, à 8 heures du soir.

ORDRE DU JOUR : Courses vélocipédiques du 2 septembre.

# CHRONIQUE LOCALE

Nous apprenons avec plaisir que par arrêté préfectoral du 4 courant, M. Douguédroit, Eugène-Emile-Marie, de notre ville, a été nommé surnuméraire des Contributions directes à Quimper.

**Le V. C. C. à Lorient.** — Grande réunion vélocipédique, le 3 Mai dernier, dans la charmante ville de Lorient. A l'appel du V. S. L. s'étaient rendues les Sociétés bretonnes de la région : Vannes, Pontivy, Josselin, Ploërmel, Rennes, etc. Châteaulin, Quimper et Brest ne manquaient pas non plus à l'appel ; le V. C. C., avec son président, apportait comme contingent à la fête treize membres.

A 11 h. 1/2, toutes les Sociétés représentées se trouvaient réunies.

A midi, tous les cyclistes prénaient part, avec les membres honoraires attirés par l'attrait de cette manifestation vélocipédique, au banquet organisé par les soins de nos amis les Lorientais. Inutile de parler de la gaieté des convives, ni de l'appétit, que la course matinale n'avait pas précisément calmé. Compliments sincères, d'ailleurs, à M. Larnicol, pour la composition de ce déjeuner, qu'égayaient encore les accords de l'Union musicale.

Compliments non moins sincères aussi au décorateur de la salle. Plaisir pour les yeux, plaisir pour les oreilles, que sais-je ? Nos amis Lorientais ont tenu à nous charmer par tous les sens !

Puis est venue la série obligatoire des toasts et des discours.

M. L'Helgoualc'h, adjoint au maire de Lorient, président du banquet, a le premier pris la parole et remercié le V. S. L. de l'avoir convié, « bien qu'ignorant des choses de la pédale », à cette charmante réunion. Il forme des vœux pour le développement de la vélocipédie.

M. Epié, président du V. S. L., après avoir remercié les Sociétés présentes pour l'empressement mis à se rendre à son appel, a retracé en quelques mots les diverses étapes parcourues pour la formation de l'Union Vélocipédique Bretonne. Il remercie la Société de Brest, où les statuts ont été préparés avec tant de soin, et qui a pris une part si active à la formation de l'U. V. B. Puis après s'être félicité du choix fait de Lorient, comme siège de la Société, et de son ami Coatval comme président, il termine en buvant à l'avenir et au succès de l'U. V. B.

M. Coatval a pris alors la parole. Voici, à peu près, les termes de son discours :

« MESSIEURS,

» Nous voici réunis encore une fois dans cette bonne ville de Lorient où, chaque année, nous recevons un si cordial accueil. Grâce à son intelligente initiative et — il faut l'ajouter — à la sympathie qui l'entoure, le Président du Velo-Sport Lorientais a su grouper autour de lui les représentants des Sociétés vélocipédiques de la région. Qu'il reçoive nos remerciements pour l'excellente journée qu'il nous a préparée et pour l'accueil que nous font ses compatriotes.

» J'ai eu plusieurs fois, ces temps derniers, l'occasion de rendre hommage à l'esprit de solidarité qui

unit tous les membres de la grande famille vélocipédique. J'ai été heureux de constater récemment que cette solidarité venait encore de s'affirmer par des faits.

» Il y a quelques jours à peine, vous avez fait aux membres du V. C. C. l'honneur de choisir leur localité pour la réunion des délégués chargés de préparer les statuts de la Fédération. Cette union, que nous appellions tous de nos vœux, est devenue maintenant une réalité. Des exemplaires des statuts qui ont été adoptés dans la séance du 8 avril vous seront incessamment distribués ; ils ont été l'objet d'une discussion approfondie et, si nous n'avons pu réaliser l'impossible en contentant tout le monde, du moins croyons-nous avoir fait le nécessaire pour arrêter, au mieux des intérêts de tous, les bases de notre Union.

» Mais il ne suffit pas, Messieurs, d'avoir créé la Fédération ; il faut aussi la faire réussir. Et puisque notre Fédération sera exclusivement composée de Sociétés vélocipédiques bretonnes, vous me permettez de faire appel à l'énergie et à la ténacité de notre race, si bien dépeinte par le poète dont la statue s'élève sur une des places de cette ville :

..... La race aux longs cheveux  
« Que rien ne peut dompter quand elle a dit : « Je veux ! »

» Eh bien ! Il faut que surmontant tous les obstacles, faisant appel à toutes les bonnes volontés, essayant de convaincre les indécis, encourageant les hésitants, nous donnions dans quelques années à notre Union vélocipédique bretonne une prospérité qui la mette hors de pair, et la rende l'arbitre impartial et incontesté des Courses et Fêtes vélocipédiques de notre chère Bretagne.

» Mais ce résultat que je vous fais entrevoir ne saurait être acquis que par le concours et le dévouement de tous. Il faut que les membres des Sociétés unionistes aient une entière confiance dans les délégués qui les représenteront au Comité central ; il faut que les décisions de ce Comité soient acceptées et mises à exécution dans chaque Société ; le succès est à ce prix !

» C'est ainsi que nos efforts seront récompensés, et ceux à qui vous avez confié la charge et l'honneur de vous diriger pourront dire à l'expiration de leur mandat : Nous cédon la place à d'autres. Le succès de l'Union est assuré pour un grand nombre d'années.

» Je vous demande pardon, Messieurs, de ces conseils qui peuvent vous paraître prématurés, mais placé par votre confiance à la tête de l'Union j'ai à cœur de la justifier. Je vous propose donc en terminant de vous joindre à moi en buvant tous :

» Au succès de l'Union Vélocipédique Bretonne ! »

Des applaudissements prolongés ont salué cette solide allocution.

M. Bernardeau, consul de l'U. V. F. pour l'Ille-et-Vilaine, a joint ensuite ses vœux de réussite à ceux déjà exprimés. A lui se joignent les représentants des Sociétés de Quimper, Brest et Vannes.

Puis c'est au tour de M. Brard, président du Velo-Club Pontivyen, qu'on entend toujours avec un nouveau plaisir. Dans les termes les plus élégants et les plus spirituels, il a regretté, en un charmant badinage, de se présenter sans discours préparé.

Bravo, quand même, M. le Président ! Soyez persuadé que nul n'a songé à se plaindre !

A signaler aussi l'humoristique sortie de M. Beaulière, indépendant de Quimper qui, après avoir déploré de voir « s'évanouir, s'évaporer », sans avoir vu, la Société Quimperloise, a bu carrément à la « Société future » ! Voilà un toast qui n'est pas « dénué » ..... comme pourrait dire un de nos « sympathiques » du V. C. C. !

Enfin M. Guillemot, de Josselin, convie toutes les Sociétés présentes aux fêtes projetées par la Société Josselinaise. Il rappelle, avec raison, que les Josselinois n'ont jamais marché leur concours pour les diverses réunions, même éloignées ; il demande qu'on rende la pareille ! Et c'est justice. En ce qui concerne le V. C. C., on se souvient que le Président de la Société Josselinaise n'a pas reculé devant la distance pour assister au Meeting du 3 septembre 1893 à Châteaulin.

La fête s'est terminée par un défilé, musique en tête.

Puis toutes les Sociétés se sont séparées, se promettant de se rencontrer le plus souvent possible, enchantées toutes d'ailleurs de l'accueil des Lorientais.

Et maintenant, au 20 Mai, dans la cité Quimperloise. Espérons qu'il y aura le moins possible d'absentions, et que le V. C. C. fera largement honneur à l'invitation de ses voisins.

A ce sujet, les Sociétaires sont informés que le départ est fixé à 7 heures précises du Siège social, pour les vélocipédistes.

On les prie également de se faire inscrire pour la promenade, mardi prochain 15, au plus tard.

LE COMITÉ DU V. C. C.

**La Communion.** — Dimanche, c'était par les rues de notre ville une débandade heureuse de fillettes, comme de symboliques visions du Paradis ; c'était aussi des essaims de garçons, l'écharpe blanche au bras ; c'était enfin les papas, les mamans et les seurs en fraîches toilettes d'été, les parents, les amis ; tout ce monde en fête, tout ce monde courant les rues, s'empressant à notre église paroissiale. C'était fête pour tous, pauvres ou riches, pour tous ceux dont les jeunes enfants ont atteint l'âge si impatientement désiré, l'âge de recevoir pour la première fois l'hostie sainte.

Et chez les uns comme chez les autres, toute la famille se groupe autour des communicants, rois et réines de ce jour. Ne sont-ce pas ces fêtes-là, les meilleures, celles qui laissent dans l'âme le plus durable souvenir, sans que nul regret, nulle mélancolie vienne y jeter une ombre. C'est alors que les liens d'affection se ressèrent, que les familles se trouvent plus unies que dans aucune autre circonstance, que l'on retrouve devant l'enfant qui a grandi quelque croyance, chose bien réconfortante à une époque où la vie n'apparaît à beaucoup que comme un cauchemar cruel. Quelque blasé qu'on soit, devant ces visages enfantins heureux et souriants, il est bien

CHRONIQUE LOCALE

Pendant quatre jours notre petite ville, rendue toute gaie par les drapeaux arborés aux fenêtres, a fêté le pardon de Notre-Dame. Le beau temps a prêté son précieux concours et permis ainsi à chacun de prendre part aux divertissements publics.

Dimanche, les étrangers étaient nombreux, attirés qu'ils étaient par les courses de vélocipèdes et la musique de Saint-Pierre-Quilbignon. Arrivée à dix heures par le *Rapide*, cette dernière Société a été reçue au quai par la musique municipale; toutes deux ont fait une entrée triomphale dans la ville et bientôt la fraternité régnait entre elles. Dans l'après-midi, le charmant concert donné par les musiciens de Saint-Pierre a été très applaudi. Ce concert a été suivi d'une réception au *Café de Bretagne*: des allocutions ont été prononcées, des toasts portés, puis ont succédé des bans, chansons, monologues; bref, réunion des plus cordiales. Les courses de vélocipèdes ont été ce qu'elles promettaient d'être, c'est-à-dire très belles. De bons coureurs étaient venus. La deuxième course a offert un véritable intérêt: à 100 m. du but c'était à se demander lequel des quatre coureurs, qui se serraient de près, arriverait le premier. Le champion du V. C. C., M. Guyader, a fait preuve d'une réelle valeur, on peut compter avec lui à l'avenir. Nous n'adresserons pas nos félicitations, par exemple, à M. X... (un velophobe, dit *La Dépêche*), qui a jugé à propos d'arriver en voiture au moment où les cyclistes touchaient au but. Il eut bien agi en écoutant les personnes qui lui disaient de se ranger sur l'accotement de la route; ne doutant de rien il a continué son chemin, au risque d'occasionner de graves accidents. Nous donnons plus loin les résultats des courses vélocipédiques. Le soir, beaucoup de curieux allaient et venaient sur les quais, pour voir le feu d'artifice, qui a complètement réussi et plu au public, privé depuis longtemps à Châteaulin de ce genre d'amusement.

Lundi et mardi, un peu moins de monde: les réjouissances publiques ont eu leur vogue habituelle. La musique municipale a joué divers morceaux bien exécutés sur la Place, de nombreux auditeurs assistaient à ce concert.

Mercredi, le concours agricole a comme d'habitude amené en ville un certain nombre de cultivateurs. L'exposition des bêtes n'était pas, paraît-il, aussi belle que celle de l'année dernière.

Les danses au binou ont été assez animées le soir; par contre, dans la journée, peu de fidèles de la gavotte.

Les baraques foraines n'étaient pas en grande quantité et en rapport avec les goûts de la plupart. Tous les soirs, malgré le choix assez douteux des pièces et l'interprétation très ordinaire des rôles, le Théâtre Caron a été littéralement pris d'assaut.

Nous donnons ci-dessous les résultats des différentes courses qui ont eu lieu pendant les fêtes:

COURSES DE VÉLOCIPÈDES.

1<sup>re</sup> course, réservée aux membres du V.-C.-C. (7 kil.)

1<sup>er</sup>, M. Guyader, 13' 22"; 2<sup>e</sup>, M. Douguédroit, 13' 58"; 3<sup>e</sup>, M. Corric, 18' 12". — 4 partants.

2<sup>e</sup> course, régionale (11 kil.)

1<sup>er</sup>, M. Le Véler, 22'; 2<sup>e</sup>, M. Pierre, 22' 1"; M. Hubert, 22' 30". (M. Guyader, du V.-C.-C. est arrivé bon quatrième, 22' 31"). — 6 partants.

3<sup>e</sup> course, omnium (5 kil.)

1<sup>er</sup>, M. Stervinou, 9' 16"; 2<sup>e</sup>, X..., 10'; 3<sup>e</sup>, M. Guilloret, 10' 20". — 4 partants.

COURSE DE CHEVAUX (au galop).

1<sup>er</sup> prix, M. Jean-François Le Floch, de Guengat; 2<sup>e</sup>, M. Jean Le Quéau, de Châteaulin; 3<sup>e</sup>, M. Pierre Tallec, de Callac. — 4 partants.

COURSE DE CHEVAUX (au trot)

1<sup>er</sup> prix, M. Jules Marzin, de Port-Launay; 2<sup>e</sup>, M. Joseph Le Nir, de Châteaulin; 3<sup>e</sup>, M. Jean-François Le Quéau, de Châteaulin. — 6 partants.

RÉGATES CHINOISES.

1<sup>er</sup> prix, Laurent Gourtay; 2<sup>e</sup>, Edouard Mignon; 3<sup>e</sup>, Alfred Larvor.

COURSE D'HOMMES

1<sup>er</sup> prix, Yves Clost, de St-Coulitz; 2<sup>e</sup>, Yves Guillou, de Châteaulin; 3<sup>e</sup>, Gabriel Le Moigne, de Châteaulin.

COURSE DE FEMMES AVEC CRUCHE SUR LA TÊTE

Deux concurrentes seulement se sont présentées. Un prix a été décerné à la première, l'autre a reçu une indemnité. Une course à quatre pattes pour enfants a suivi pour la distribution du restant des prix.

On nous prie d'insérer:

En l'an IX av. J.-C (ne tremblez pas, je ne remonterai pas au déluge, les pluies torrentielles de cet été me suffisent), un grand empereur romain, Auguste, qui a donné son nom à tout un siècle, disait à ce sacripant de Varus: « Rends-moi mes légions. » Moi, je serais tenté de dire: Rendez-moi mon vieux pardon, celui d'aujourd'hui n'étant plus qu'une ombre de ses aînés.

Donc, autrefois, la renommée de notre pardon était universelle. Il y a quelques années, il était presque régional mais si sa réputation le maintient encore dans les premiers rangs, j'ai néanmoins le regret de constater la disparition des commerces variés et industries qui assuraient jadis sa prospérité et sa popularité.

La faute en est peut-être à l'évolution sociale que la vapeur nous a apportée dans ses tourbillons de fumée, au progrès rapide dans sa marche que l'électricité favorise.

Les marchands et boutiquiers, dont le coquet étalage étincelant de lumières fait le charme assurément le plus séduisant de notre pardon, sont moins nombreux d'année en année. Pour quelques-uns qui, en nous restant fidèles, ont acquis le droit de cité parmi nous, combien ne viennent pas ou ne reviennent plus? On n'arrive pas maintenant à garnir comme il faut le quai et le Champ-de-Bataille. Pour ce qui est des saltimbanques et de ce que l'on est convenu d'appeler les attractions, quel decrescendo à constater! Que sont devenues cette gaieté exhubérante, cette joie exagérée des pitres d'antan!

Regrets superflus, notre pardon s'en va, et nous aussi.

## CHRONIQUE LOCALE

La Réunion générale du *Veloce-Club Châteaulinois* s'est tenue au Siège social lundi dernier, à 8 h. du soir. L'ordre du jour était : Renouvellement du Comité pour 1895.

La séance ouverte, M. Masson, trésorier (auquel des félicitations et remerciements ont été votés pour sa bonne gestion), a donné lecture des opérations de l'année 1894 qui laissent un boni de 82 fr. 30. Tout fait croire qu'avec les recettes à venir on pourra encore cette année organiser une fête vélocipédique avec le même succès qu'en 1893.

Les membres sortants, MM. Coatval, président, Th. Halléguen, vice-président, Plunier, secrétaire et Masson, trésorier, dont le zèle est connu et qui prennent si bien les intérêts du V. C. C., ont été réélus à mains levées, à l'unanimité des membres présents. En remplacement de M. Bellégo, commissaire, qui avait adressé sa démission au président, il a été procédé à un scrutin. Au second tour, M. Sévrain, ayant réuni le plus grand nombre de suffrages, a été nommé commissaire pour 1895.